

Entreprise	Qualification Coupe de France Golf d'Entreprise	Lieux & Dates: Cf. tableau des rencontres ci-dessous
------------	--	---

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement est complété par les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles du règlement général.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les associations : (voir le règlement général)

- Ouvert à toutes les associations d'entreprise affiliées de la ligue Auvergne.
- Une association pourra présenter plusieurs équipes mais une seule équipe pourra se qualifier pour la Finale Nationale.
- Le jumelage n'est pas autorisé.

Pour les équipiers : (voir le règlement général)

- L'index pris en compte est celui figurant dans Fléole 7 jours pleins avant le début de l'épreuve. Les équipiers ayant un index supérieur à 21,4 pourront participer mais joueront avec un index de 21,4.
- Etre membre de l'association d'entreprise qu'il ou elle représente. Les équipiers doivent être soit licenciés de l'association d'entreprise, soit référencés dans le club qu'ils représentent via Extranet.
- Etre salarié titulaire de la société ou de l'établissement dont dépend l'association d'entreprise.

Une attestation justifiant leur qualité de salarié titulaire de la société ou de l'établissement dont dépend l'association devra être fournie.

ENGAGEMENTS

Les engagements des équipes pour les 2 tours doivent se faire **avant le 1er Avril** et être envoyés à l'adresse du Responsable du golf d'Entreprise de la Ligue.

L'inscription des joueurs se fera sur Extranet (<http://xnet.ffgolf.org>) et doit s'effectuer au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve (voir clôture § 5-1-1).

Chaque joueur devra s'acquitter auprès du club organisateur d'un droit de jeu de 20€.

FORME DE JEU

4 simples / Stroke Play Net /18 trous.

Addition des 3 meilleurs scores de chaque équipe engagée.

Le classement final se fera par la somme des 3 meilleurs scores de ces équipes sur chacun des 2 tours.

La composition des équipes peut être différente à chaque tour.

DEPARTAGE

Les équipes sont départagées en cas d'égalité en comparant le cumul des cartes non prises en compte sur les 2 tours, puis celui des meilleures cartes, puis celui des secondes meilleures cartes, etc.

Note : dans le cas où une équipe ne peut pas rendre son plus mauvais score (disqualification, abandon justifié, forfait) sur un des tours, il est considéré comme étant le cumul le plus mauvais par rapport à tous les autres.

En cas d'égalité parfaite après ces départages (les cartes non rendues dans des cas de disqualification, abandon justifié ou forfait seront considérées comme équivalentes), les capitaines des équipes concernées désignent un équipier qui part en play-off trou par trou.

COMITE DE L'EPREUVE

Constitué d'un représentant du club qui reçoit l'épreuve, d'un représentant de la Ligue et de l'arbitre désigné.

DATES ET LIEUX

Samedi 14 MAI 2011	Golf du Chambon sur Lignon
Samedi 18 JUIN 2011	Golf de Montpensier

RESULTATS

Les résultats seront diffusés sur le site Internet de la ligue: www.ligolf-auvergne.com

QUALIFICATION

La meilleure équipe des A.S. Golf Entreprise sur l'ensemble des 2 tours sera qualifiée pour la coupe de France du golf d'Entreprise par équipes au golf d'Arras du 9 au 11 septembre 2011.